COMMUNE DE COURRENDLIN
COURRENDLIN - REBEUVELIER - VELLERAT

Courrendlin, le 28 août 2023

A tous les parents des élèves de l'école primaire de Courrendlin
Transport des enfants en voiture

Madame, Monsieur,

En ce début d'année scolaire, nous nous permettons de vous informer au sujet de l'usage en matière de transport des élèves à l'école primaire à la rue du 23-Juin.

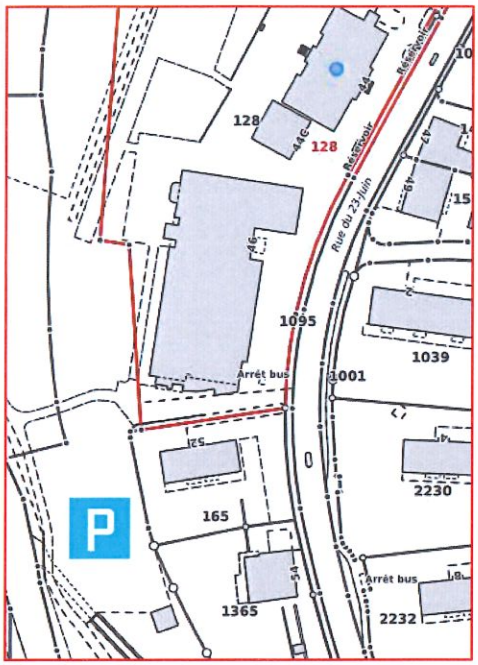

Afin d'assurer une bonne sécurité aux usagers dans ce secteur scolaire, le Conseil communal invite les personnes appelées à utiliser la voiture pour conduire des élèves à l'école primaire à stationner leur véhicule sur le parking de l'ancienne patinoire, derrière la nouvelle halle de gymnastique au sud de l'école.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de s'arrêter le long des trottoirs de la route principale, devant la nouvelle halle, devant l'école secondaire, derrière l'école primaire ou sur le chemin conduisant à la crèche, ainsi que les places de parc réservées à cette dernière. Des contrôles seront effectués par la police cantonale dès ces prochains jours et régulièrement durant les mois à venir.

En cas d'inobservation de la règlementation, les contrevenants seront mis à l'amende.

Après avoir pris connaissance du contenu de la présente information, nous vous invitons à bien vouloir compléter et retourner à l'enseignant-e de votre enfant, le bulletin réponse ci-dessous **jusqu'au 6 septembre 2023**.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Commune mixte de Courrendlin
Le Maire : La Secrétaire :

J. Burkhalter S. Mahon

COMMUNE MIXTE DE COURRENDLIN

Bulletin-réponse

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du message ci-dessus :

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Signature : _____